

## CHAPITRE 6

---

### « NOUS » : LA QUESTION DES IDENTITÉS DE GROUPE ou la construction d'un ethos collectif

Le locuteur qui prend la parole ou la plume entend souvent projeter une image qui n'est pas seulement la sienne, mais aussi celle du groupe auquel il appartient et au nom duquel il dit parler. Plutôt que de manier le « je », ou encore de se cacher dans un énoncé qui dissimule sa source, il emploie alors le « nous ».

La relation du « je » au « nous » comporte de toute évidence des enjeux sociaux et politiques importants. Elle marque la volonté du sujet parlant de se voir et de se montrer en membre d'un groupe qui fonde son identité propre. En retour, elle signifie aussi qu'il entend représenter tous ceux que recouvre le pronom « nous », qu'il se donne comme leur porte-parole officiel (le chef de l'État parlant au nom de la France) ou comme un représentant automandaté (un particulier déclarant « nous les Français »). Cette prétention soulève avant tout la question de la capacité et de la légitimité du locuteur à manifester l'identité d'un ensemble d'individus. Ce qu'il met en avant est-il représentatif, la collectivité s'y reconnaît-elle, comment savoir s'il est crédible ? Si la question se pose pour l'ethos dit (ce que le locuteur énonce en toutes lettres à propos du groupe dont il participe), elle est encore plus délicate quand on passe à l'ethos montré. En effet, comment une parole individuelle peut-elle, dans sa particularité, projeter une image de groupe ? Si je me montre à travers les modalités de mon dire, comment puis-je engager dans mon

énonciation une collectivité et en produire une image conforme ? La production d'un ethos de groupe par l'expansion du « je » au « nous » est d'autant plus délicate, que l'image collective n'exclut pas la présentation de soi individuelle. Un équilibre changeant et toujours à renégocier s'établit entre la présentation de la collectivité et celle de la personne singulière, entre ce que mon discours montre du collectif au nom duquel il parle et la mise en scène qu'il effectue de mon moi.

La production d'une image de groupe émanant d'une instance collective pourrait sembler plus simple. En effet, le « nous » peut se donner d'office comme la marque d'une parole plurielle renvoyant à un ensemble de signataires. C'est ce qui se passe dans une pétition, par exemple, ou dans un texte émanant d'un corps constitué comme un ministère, un parti, une commission, une entreprise. Dans ce cadre, il alterne en général avec la désignation explicite de l'entité qu'il recouvre : « La commission pense... », « La CGT déclare... », « L'Oréal vous offre... » C'est ce que la première école d'analyse du discours avait désigné du nom de « locuteur collectif » : en l'occurrence, des « individus sociaux généraux » ayant « une œuvre commune à accomplir et notamment une œuvre discursive » (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 252). Lorsque le « je » se fond sans résidu dans une instance collective, le problème de la relation de l'Un au multiple s'abolit dans une fusion totale. Mais c'est alors la façon dont une collectivité peut prendre la parole et projeter une image de soi unifiée qui se pose. On peut en effet se demander quelles modalités d'énonciation une écriture collective peut emprunter pour parler d'une seule voix et projeter une image qui subsume tous les individus sous une même représentation.

Ainsi l'emploi du « nous », qui peut sembler trivial à force d'être quotidien, révèle la complexité qu'entraîne la mise en place d'une image de soi plurielle. Dans le cas du « nous » qui fait bloc en effaçant toute trace du « je », on perçoit la difficulté d'une énonciation collective dont le style autant que les contenus détermine une présentation de soi à usage public. Il faut alors s'interroger sur les procédures susceptibles de réduire la polyphonie originelle à une seule voix et se demander quelles normes sociodiscursives, quels ancrages institutionnels, quelles représentations collectives autorisent une représentation identitaire homogène



et efficace. Le problème est différent dans les cas où s'effectue un passage du « je » au « nous ». Là, l'ethos projeté est lié au choix d'identité qu'effectue le locuteur en se rattachant à un groupe précis (par exemple, un « nous » socialiste, européen ou juif). Il est aussi lié à la capacité de créer ou de renforcer un collectif. Il peut ainsi contribuer à la constitution et la reconnaissance d'un groupe qui n'est pas reconnu comme tel dans l'espace social, dont l'autonomie est contestée, ou dont la cohésion est incertaine. De ce point de vue, la question des identités nationales émergentes ou des minorités est particulièrement prégnante – mais on peut aussi penser à de nombreux autres cas de figure. Ainsi, la féministe des premières heures pouvait prendre la parole en son nom propre pour appeler les femmes à se constituer en collectivité et à se mirer dans un ethos susceptible de les englober et de les rassembler toutes. Elle contribuait ainsi à créer dans l'interaction verbale une identité que toutes les intéressées étaient censées endosser, et à imposer cette identité dans l'espace public. Ce dernier cas de figure montre que l'ethos collectif est à la fois action (il construit une réalité sociale) et persuasion : il cherche à mobiliser l'auditoire en l'amenant à adhérer à une certaine image de la collectivité.

#### LES POTENTIALITÉS DU « NOUS » ET LA NOTION D'ETHOS COLLECTIF

Avant d'explorer plus avant les modalités selon lesquelles une image collective se construit, deux étapes s'imposent : un rappel des acquis de la linguistique sur le pronom personnel « nous », et une brève mise au point sur une notion encore insuffisamment analysée, celle d'ethos collectif. On peut partir de la remarque de Kerbrat-Orecchioni selon laquelle « le “nous” » ne correspond jamais, sauf dans des situations très marginales comme dans la récitation ou la rédaction collectives, à un je pluriel (2002 : 46). Il est tantôt Je + Tu (singulier ou pluriel) : c'est le nous inclusif ; tantôt je + il(s) : c'est le nous exclusif ; tantôt encore je + tu + il. Guespin résume la situation en distinguant plusieurs cas de figure : le « nous 1 » où deux ou plusieurs locuteurs « assument collectivement

la responsabilité d'un discours (présentation à deux voix, texte cosigné, locuteur-intellectuel collectif mandatant un représentant) » (1985 : 53) ; ce sont les situations que Kerbrat-Orecchioni considère comme marginales ; le « nous 2 » – « je » et « tu/vous » – qui regroupe les participants de l'interaction verbale ; et le « nous 3 » où le locuteur peut s'adjoindre une « non-personne » sans que cela signifie que celle-ci (comme dans « Paul et moi ») l'ait autorisé à l'adjoindre. Dans tous les cas, « il ne s'agit pas tant de pluriel » (comme dans cheval et chevaux) que de ce que Benveniste appelle des « personnes amplifiées » (1966 : 235). « *Nous* », précise-t-il, « c'est avant tout "moi avec toi" ou "moi avec lui" : il n'y a pas réellement multiplication des *je*, mais extension, illimitation » (*ibid.* : 21). Il ne s'agit donc pas d'une simple addition d'individus, mais d'un élargissement du noyau initial que constitue le moi, d'une ouverture vers l'autre que le pronom pluriel englobe dans la constitution d'une nouvelle entité.

Si le pronom « nous » introduit structurellement la possibilité de cette extension dans la langue, il faut bien voir cependant qu'elle ne se produit pleinement que dans le discours en action et en interaction. En effet, c'est en discours que s'effectue « un procès de construction du nous », c'est-à-dire « d'un ensemble discursif où le locuteur entraîne tel interlocuteur, ou englobe telle non-personne » (Guespin 1985 : 48). Il le fait en suggérant « la constitution d'ensembles » (*ibid.* : 59) relevant tantôt de groupes constitués, tantôt de groupement de circonstance. En effet, précise Guespin, le « nous » peut soit « dénoter des classes, soit faire des tas, et le jeu sur *nous* consiste à faire croire qu'un tas est une classe » (*ibid.* : 55).

L'ethos des discours en « nous » témoigne donc de la façon dont le moi s'étend et s'amplifie pour offrir une image de groupe. Traitant des étudiants français et de l'UNEF pendant la guerre d'Algérie, Eithan Orkibi (2008) appelle « ethos collectif » l'image de soi qu'un groupe donné construit à travers son discours. Cette appellation rejoint celle qu'ont utilisée, bien qu'encore parcimonieusement, des travaux effectués dans des domaines comme la communication commerciale. Dans l'analyse de l'image qu'une compagnie projette d'elle-même pour favoriser sa promotion (Young-Kan Wei 2002), la notion d'ethos collectif dans le sens aristotélicien permet de mettre en avant le dynamisme de l'opération et les conditions de son efficacité. Wei note qu'il ne s'agit pas simplement



de la représentation qu'une compagnie donnée se fait d'elle-même, mais de la façon dont la construction d'une image permet de communiquer efficacement avec le public en s'adaptant à sa *doxa*. Il en prend pour exemple la mise en place d'images patriotiques effectuées par des entreprises comme Bœing ou le *Time Magazine* dans la période qui suivit le 11 septembre. Dans le cas des mouvements sociaux, Orkibi parle d'« une image du groupe avec laquelle les membres du mouvement peuvent s'identifier et à l'aide de laquelle ils se positionnent par rapport aux autres groupes. Elle sert également à recruter des membres potentiels et à faire adhérer d'autres auditoires au discours du mouvement » (Orkibi 2008-6). Encore insiste-t-il sur le fait qu'il s'agit d'une image que le sujet parlant construit dans son discours et qui remplit des fonctions importantes dans une entreprise de persuasion globale. L'ethos collectif est l'image attachée à un certain groupe, que ce soit un parti politique, un mouvement social ou une catégorie sociale, dans la mesure où elle est produite dans l'interaction et y acquiert une fonction rhétorique. C'est dans le discours que le locuteur projette une représentation collective du « nous » à laquelle le « tu » qu'il interpelle est censé s'identifier. Dans cette perspective, Orkibi propose dans sa thèse en cours de vérifier dans quelle mesure l'ethos collectif est explicite et programmé ou tacite et spontané, mais aussi ouvert (pouvant être produit par tout membre) ou fermé (élaboré par une élite), et enfin autonome ou dépendant des représentations imposées par un groupe extérieur.

#### LE LOCUTEUR COLLECTIF ET SES IMAGES : LE RAPPORT JURIDIQUE, LE DISCOURS DE PARTI, LA PÉTITION

C'est dans cette optique qu'on examinera comment une énonciation peut projeter une image de groupe. Dans cet objectif, on analysera séparément les discours dont la source est un « je » individuel qui s'amplifie en un « nous » et les cas où le locuteur consiste *a priori* en une instance plurielle. Prenons d'abord le second cas, celui où le « nous » englobant fait

entendre la voix d'une instance unifiée dans l'anonymat de laquelle se fondent tous les membres individuels. Il sera exploré à travers trois exemples empruntés à des types et des genres de discours différenciés : le discours juridique, à partir d'une commission d'enquête gouvernementale, la commission Winograd nommée en Israël suite à la seconde guerre du Liban ; le discours politique – les résolutions de congrès d'un parti politique, en l'occurrence le PCF, et le discours de son secrétaire général, Maurice Thorez ; et le discours citoyen tel qu'il s'exprime dans une pétition, ici une protestation contre le projet de loi visant à autoriser le travail dominical.

Soit le rapport partiel de la commission gouvernementale dite Winograd, du nom du juge (à la retraite) Eliyahu Winograd qui était à sa tête, commission nommée en Israël le 18 septembre 2006 par le Gouvernement Olmert pour enquêter sur la seconde guerre du Liban suite aux vives critiques adressées aux responsables politiques et militaires, et en particulier aux trois dirigeants auxquels était confié le pouvoir décisionnaire : le Premier ministre, Ehud Olmert, le ministre de la Défense, Amir Peretz et le commandant en chef de Tsahal, Dan Halutz. La nomination de cette commission avait suscité des protestations violentes dans le pays, non en raison de sa composition, mais en raison de son statut de commission gouvernementale dépendant de ceux mêmes qu'elle devait évaluer ; certains exigeaient haut et fort une commission d'État autonome sur le modèle de la commission Agranath nommée en octobre 1973 pour enquêter sur les insuffisances du Gouvernement et de l'armée pendant la guerre de Kippour. À cause de la gravité du sujet et de la longueur de la procédure d'enquête, la commission Winograd avait décidé de publier dès le 30 mars 2007 un rapport intermédiaire, avant le rapport final (promis pour novembre 2007), rapport partiel accablant qui, orchestré par la presse, avait suscité un vif émoi en Israël.

Le rapport est rédigé par une instance juridique dotée d'un pouvoir octroyé par l'institution et l'instance de locution se désigne tantôt comme « la commission », tantôt comme « nous ». Les membres individuels ne sont mentionnés qu'une seule fois, à titre d'information et sous forme de liste : le juge à la retraite Elyahu Winograd, président de la commission, le professeur Ruth Gavison, le professeur Yechezkiel Dror, le général de réserve D<sup>r</sup> Haim Nadel, le général de



réserve Menachem Eitan. Les titres académiques et militaires accolés à chacun des noms marquent l'autorité des divers membres qui se situent tous dans le cercle du savoir et de l'expérience. Le texte qu'ils émettent collectivement fait un usage massif du « nous » où les formules « nous pensons », « il nous semble », « nous sommes conscients du fait que », d'un côté, et « nous avons décidé », « nous avons voulu », « nous espérons », de l'autre côté, redoublent celles qui s'attachent à l'accomplissement même de la mission : « nous avons examiné », « nous avons entendu », etc. C'est un « nous » sans fissure, qui pense et agit à l'unisson selon le mandat qui lui a été confié officiellement. En effet, une voix collective parfaitement unifiée est indispensable au rapport qui doit apporter une vision informée susceptible de faire autorité et ne prêtant pas à discussion. La commission émet le discours autorisé d'une instance critique à laquelle est confié le pouvoir de contrôler les agissements des responsables du pays, dans un dispositif destiné à garantir le bon fonctionnement de la démocratie. À ce titre, elle doit formuler des conclusions fondées et donner un avis circonstancié à propos duquel elle ne peut parler que d'une seule voix.

Dans un premier temps, le « nous » relatif à la commission projette donc l'image d'une instance officielle dotée d'une autorité légale et d'un savoir qui lui permet de dire le vrai. En faisant bloc, le « nous » fonde le discours en vérité, assure sa crédibilité et répond à sa vocation de commission supérieure. Il est d'autant plus intéressant de constater que la projection d'un ethos conforme s'accompagne en l'occurrence d'un processus soutenu de légitimation et de crédibilisation. Dans cet objectif, la présentation de soi du « nous » met en évidence des aspects qui débordent largement les caractéristiques obligées d'une commission gouvernementale. Elle répond à d'autres besoins, qu'elle met en lumière, et dévoile la complexité de l'ethos collectif dans une situation de discours où le juridique est intimement mêlé au politique.

En effet, le discours du rapport intermédiaire officiel prend d'abord soin d'offrir une réflexion soutenue sur le sens et les limites du mandat dévolu à la commission, ainsi que sur les difficultés de sa réalisation en raison des considérations à la fois concrètes et éthiques qu'elle implique en régime démocratique. Ce faisant, le « nous » ne projette pas

seulement une image professionnelle. Sans doute le langage employé, la connaissance parfaite des codes et de la terminologie, la précision des détails, la connaissance des procédures présentent-ils un ethos de compétence juridique et de maîtrise. Mais au-delà de la présentation de soi en juriste(s) avéré(s), le « nous » apparaît comme une instance soucieuse d'examiner à fond tous les aspects relatifs aux questions soulevées – la responsabilité individuelle et collective, les droits de ceux qui sont interrogés et risquent une inculpation, les limites assignées à l'ingérence d'une commission qui doit respecter la distribution des tâches juridiques et politiques en démocratie. Le « nous » dévoile les difficultés auxquelles il se heurte et déroule devant le lecteur ses hésitations et ses interrogations face à la mission délicate qui lui a été confiée. Il note ainsi que la responsabilité des dirigeants politiques ne peut être mesurée en fonction de critères bien établis : comment évaluer les décisions prises par les responsables gouvernementaux alors que les critères en la matière sont flous et que des considérations idéologiques se mêlent nécessairement aux considérations circonstanciées et pratiques ? L'instance de locution se présente ici comme un analyste lucide prêt à remettre en question les fondements mêmes de son autorité en dévoilant l'ampleur des questions irrésolues. Mais elle se montre aussi en décisionnaire, décidée à assumer ses responsabilités et à prendre position fut-ce dans un contexte complexe. La commission déclare, en effet, qu'elle se voit malgré tout tenue de tirer des conclusions sur le fonctionnement des instances non seulement militaires, mais aussi gouvernementales. Elle n'invoque pas à cet effet la mission qui lui a été confiée par le Gouvernement lui-même, mais le devoir qu'elle a envers le peuple qui a remis en question les agissements de ses dirigeants au point de causer une grave crise de confiance : elle doit apporter des réponses aux interrogations des citoyens. Elle entend ainsi remplir à la fois son rôle critique et permettre l'avènement des changements qui peuvent s'avérer nécessaires et dont le choix dépend d'une vision lucide des erreurs passées. Le texte ajoute qu'il ne se donne pas pour parole d'Évangile et qu'il reviendra au public d'évaluer le rapport, de voir s'il entend accepter ses conclusions et de faire siennes ses recommandations.

Ces passages (points 8 et 9 dans le rapport) montrent bien l'image que projette ici le « nous » et qui corrige en la tempérant celle de



l'autorité d'une instance légale dotée d'une compétence technique. La commission présente ici un front commun fait de réflexion approfondie. Elle manifeste une conscience aiguë des limites de son savoir et des difficultés objectives qu'elle est incapable de résoudre (celles-ci n'étant, en elles-mêmes, guère solubles). Elle fait preuve d'une grande modestie en ce qui concerne sa mission – elle propose, le public dispose. Le texte du rapport souligne de façon insistante les obstacles auxquels le « nous » se heurte ; il déroule le raisonnement au gré duquel il analyse la complexité de la tâche pour permettre des prises de position raisonnées. C'est donc une figure humaine que le « nous » exhibe – non une autorité absolue détentrice de la Vérité, mais une entité proposant un jugement d'êtres faillibles qui analysent, sondent, réalisent les difficultés et les pièges et ne parviennent à des conclusions qu'au terme d'un parcours raisonné menant au plausible et au vraisemblable. En même temps, c'est un ethos de responsabilité où la mesure des problèmes n'empêche pas la détermination de poursuivre et le courage de prendre position.

Cette image remplit diverses fonctions dans l'échange avec le grand public auquel le rapport est donné à lire sur Internet. Tout d'abord, elle a pour vocation de légitimer une commission gouvernementale très discutée et de lui conférer aux yeux du peuple la légitimité déniée à une instance critique nommée par les dirigeants inculpés (une commission qui serait à la solde du Gouvernement). En l'occurrence, son statut légal ne suffit pas à sa légitimation, que seule peut assurer la construction d'un ethos approprié. En un deuxième temps, la commission doit légitimer une autorité qui devient problématique lorsqu'il s'agit de décisions gouvernementales et militaires dont on ne sait à quelle aune elles peuvent être objectivement et clairement évaluées. Tombant facilement sous le soupçon de biais idéologique et de préférences politiques, elle ne peut assurer sa crédibilité qu'en attaquant de front le problème : en montrant pourquoi il est nécessaire de procéder malgré tout à une évaluation et comment faire pour que celle-ci soit aussi fondée que possible. Enfin, la commission manifeste ce que la rhétorique classique appelait la bienveillance : employé à plusieurs reprises pour désigner les Israéliens (« nos ennemis, nos voisins et nos amis », « notre existence ici en tant qu'État juif et démocratique »...), le « nous » est ici une instance patriotique au service de la bonne cause.

Son objectif essentiel est de permettre une prise de conscience et d'engager à réparer des fautes qui peuvent s'avérer un jour fatales. Si donc le « nous » se dépouille délibérément d'une partie de l'autorité qui lui a été officiellement conférée en privilégiant l'exposition des doutes et difficultés, il se donne par là une légitimité – celle même qui risque de lui être refusée en raison des circonstances et de la nature de ses fonctions. Le « nous » projette ainsi un ethos double dans une tension interne et délibérément entretenue, entre l'autorité légale et le visage humain du questionnement et de la responsabilité civique. En même temps, chacune de ces images se donne comme issue d'une source d'énonciation unifiée où le « nous » apparaît non comme une réunion d'individus différenciés, mais comme un bloc homogène et sans fissures.

Une deuxième prise sur la question du « nous » comme corps unifié est offerte par le discours du PCF, sur lequel des travaux intéressants ont été effectués autour de l'idée de « locuteur collectif » formulée par J.-B. Marcellesi (dans *Mots* 109).

Il est clair, en effet, que le discours du PC, saisi en son centre, exclut tout emploi du « je » comme marque distinctive de l'énonciation. La politique du « je » ne peut convenir à un énonciateur qui se veut collectif et qui, de plus, s'assigne comme fin la constitution-construction d'un groupe. Le parti doit être à la fois, dans le même temps le « je » de l'énonciateur et le « vous » du destinataire ; mieux, il se doit de confondre les deux dans une entité unique : seul le « nous » convient à cette stratégie de la tension énonciative qui ne se crée que pour être niée, au moins masquée (Benoît 1985 : 110).

Il s'agit donc de délimiter un espace discursif dans lequel le groupe peut s'assembler et se reconnaître. Ce constat se retrouve chez Dominique Labbé (1985) qui analyse les résolutions des congrès du PCF de 1961 à 1967 et de 1972 à 1979. Il montre que l'autodésignation y passe par trois paradigmes : le Parti, « nous » les communistes et enfin la classe ouvrière. Le discours construit donc dans l'ensemble l'image de la collectivité comme « le parti » de la classe ouvrière, avec une majuscule marquant l'unicité. La dominance de l'un ou l'autre paradigme (étudiée sur l'axe temporel) montre néanmoins des variantes dans l'autoreprésentation, avec des effets argumentatifs divers. Ainsi, par exemple, lorsque « nous, les communistes » l'emporte sur « le parti », l'image de soi est moins celle d'une organisation



que d'une « communauté fusionnelle » (Labbé 1985 : 139) où l'inclusion prévaut sur la hiérarchie. Cette image des membres du parti « déclenche un phénomène d'identification collective, qui serre les rangs et interdit les remises en question » (*ibid.*). On voit donc ici comment les diverses dénominations qui vont de l'entité abstraite impersonnelle (le parti), à la désignation collective des « communistes » qui parlent à la première personne du pluriel, suffisent en soi à projeter un ethos collectif. Celui-ci permet un regroupement qui crée un bloc capable de résister à toutes les pressions et de faire barrage aux remises en question.

Damon Mayaffre confirme cette vision en traitant du discours de Maurice Thorez, qu'il considère comme « un discours didactique qui se décline sur le mode d'un *nous* exclusif de tout autre pronom personnel » (2002 : 17). Le secrétaire général du parti parle au nom de tous les communistes (« *nous, les communistes, nous pensons...* ») :

Surtout par le fait du centralisme, le PCF n'admet pas de contradiction interne. Le parti est un bloc et toute décision, toute parole – la ligne – doivent être admises par tous : le *nous* est alors le pronom qui représente ce bloc uni et unanime [...] l'expression d'un parti tout-un, d'un parti monolithique, sans contradiction et en ordre de marche pour la révolution (*ibid.* : 21-22).

Ainsi, la parole du PCF et/ou de son secrétaire construit délibérément l'image d'un corps soudé, tout en révélant celle d'un parti soucieux de sa cohésion et de son organisation, veillant à regrouper tous ses membres autour d'une pensée unique et sans fissures. Étudiant le discours communiste dans l'entre-deux-guerres, Mayaffre décèle cependant dans les années 1930 un changement qui le mènera à sa forme actuelle. La référence quasi exclusive à la révolution de 1917 se double, à cette période, du renvoi à 1789. Une recherche assistée par ordinateur montre que le terme d'« ouvriers » tend à s'effacer au profit de « peuple », qui masque la lutte du travail et du capital, recouvre de vastes fractions de la population unie contre le grand pouvoir capitaliste et en appelle à une mémoire discursive. L'identité bolchevique le cède à la filiation jacobine. En même temps, l'utilisation d'un vocabulaire hérité des Lumières se substitue au vocabulaire marxiste, projetant une image des communistes en patriotes qui se renforce dans l'opposition marquée, à partir de 1935,

à l'hitlérisme. C'est donc une analyse combinée des modalités d'énonciation et du lexique qui permet ici de dégager la spécificité du discours communiste, par définition en « nous », et de montrer divers aspects de l'ethos collectif qu'il construit en en soulignant l'évolution.

Pour s'interroger plus avant sur la façon dont il est donné de construire une image collective à partir d'un locuteur multiple, on peut se pencher sur des écrits qui émanent, non d'un organe institutionnel, mais d'un groupe citoyen. Je prendrai le cas d'un appel issu du site du Collectif des amis du dimanche sur Internet, [www.travail-dimanche.com](http://www.travail-dimanche.com) :

## Le dimanche, j'y tiens !

**Signer la  
pétition**

**Voir les  
signatures**

**Faire suivre à  
un ami**

**Au 27 décembre 2009: déjà 96 393 signatures !**

**Les signataires, de la présente pétition estiment que le repos dominical, au-delà du temps de repos, juste et nécessaire, est un élément fondamental de la vie familiale, sportive, culturelle, associative, spirituelle.** Il permet également de préserver les marchés traditionnels et le commerce de proximité qui seront écrasés par l'ouverture des grandes surfaces le dimanche.

**La loi de 1906 a réussi à établir un équilibre juste** entre les nécessités légitimes d'ouverture le dimanche (les services de santé, les commerces alimentaires, les marchés, etc.) et l'organisation de la société.

**C'est cet équilibre que nous voulons maintenir.** Celui de la France qui travaille et qui gagne, mais aussi de la France des bénévoles, des balades en forêts, des rires en famille, des parties de rugby entre copains, des chorales lyriques ou jazzy, du verre de blanc sur le comptoir, de la diversité des couleurs et des senteurs sur les marchés.

Face aux tenants d'un monde transformé en une immense galerie marchande aseptisée, où la culture est en tête de gondole, la nourriture en fast-food, la pensée code-barrée, le salarié aux horaires décalés, la caissière sous-payée, la famille explosée, **c'est sur une certaine idée de la France au travail que nous nous prononçons !**



Sans doute cet appel à signatures (<http://www.travail-dimanche.com/petition.html>) demande-t-il à chaque citoyen de signer et de protester en son nom propre : le titre, « Le dimanche, j’y tiens ! » permet à chacun de s’approprier le « je » et de faire sienne la revendication. Dans la pétition le « nous » est particulier en ce que, contrairement aux emplois ordinaires, il se donne explicitement comme « un “je” quantifié et multiplié », et non comme « comme un “je” dilaté au-delà de la personne stricte » (Benveniste 1966 : 235). Le « nous » se compose d’innombrables « je » – 96 393 en l’occurrence, au 27 décembre 2009, le chiffre est bien mis en évidence – qui apposent leur signature sur le texte afin de protester contre toute atteinte au repos dominical. La multiplication des « je » est essentielle car c’est le nombre qui fait ici la force dans un cadre où la pluralité des signataires témoigne d’une volonté citoyenne partagée : « les signataires de la présente pétition estiment que... ».

Deux « nous » viennent relayer cette désignation, tous deux insérés dans la même structure de phrase « c’est X que nous + verbe » : « C’est cet équilibre que nous voulons maintenir », « c’est sur une certaine idée de la France au travail que nous nous prononçons ! » Ces deux phrases clés résument et mettent en évidence l’objectif du collectif en signalant une volonté (maintenir la loi en vigueur) et une prise de position (sauvegarder un certain visage de la France) formulées sous une forme affirmative. Le « nous » se présente avant tout comme l’instrument d’une action positive, un défenseur de la loi (celle de 1906) plutôt que comme un polémiste et un agresseur. Il s’exonère du reproche d’être réactionnaire en laissant entendre qu’il ne s’agit pas de refuser des réformes par esprit de conformisme, mais de maintenir un équilibre qui a fait ses preuves pendant plus d’un siècle. Le « nous » prend également soin de se poser en soutien d’une certaine conception du travail et de ses valeurs : il n’est pas le représentant d’une population qui rechignerait au labeur. On voit comment la présentation de soi réfute implicitement les attaques qui pourraient être lancées contre ceux qui défendent le repos dominical et rejette l’image défavorable dont on pourrait les affubler. Se plaçant du côté de la légalité et de la tradition en même temps que de la bonne gestion du travail et des loisirs, le « nous » se dit le défenseur d’une certaine « image de la France »,

formule adroite qui lui permet d'endosser celle-ci et de se donner en authentique Français. Qui plus est, il s'agit de la « France au travail », ajout qui permet de se donner comme le porte-parole des masses laborieuses.

Le « nous », porte-parole de la France et gardien de sa tradition et de ses valeurs, se montre aussi capable de déployer un raisonnement et de fournir des raisons. Il met en effet en avant ce que le repos dominical dans l'équilibre fondé par la loi de 1906 permet : la protection des petits commerces menacés par les grandes surfaces qui seules seront ouvertes le dimanche et draineront une clientèle considérable ; mais aussi, au-delà des raisons économiques, tout ce que le repos dominical autorise dans la vie sociale en favorisant des activités familiales, sportives, artistiques, ainsi que des liens amicaux et une jouissance de la nature ou des réunions amicales. Le collectif qui signe la pétition se donne ainsi comme imbu de valeurs humanistes et défenseur d'une tradition qui est celle de la vie en commun, de la richesse des rapports humains, d'un plaisir pris ensemble qui est l'envers, mais surtout le complément du travail. « La France qui travaille et qui gagne » ne doit pas être dissociée de la France qui se livre à de multiples activités non rémunérées et néanmoins essentielles. Le « nous » entend se faire le porte-parole de ces valeurs présentées comme source de jouissance (« des ballades en forêt, des rires en famille ») et de créativité artistique (des chorales lyriques ou jazzy). Les considérant comme menacées par la loi autorisant le travail du dimanche, le « nous » ne prend pas la peine de justifier en quoi celle-ci les abolirait. Le caractère nocif du travail du dimanche est présenté comme évident, et tout au plus implicitement conforté par le caractère collectif d'activités comme le rugby ou les réunions familiales, qui nécessitent évidemment un temps libre partagé.

À noter que les autres éléments énumérés n'entrent pas nécessairement dans cette catégorie : on peut participer à une chorale en dehors du dimanche, jouir des couleurs et des senteurs du marché du vendredi, et prendre un verre avec un copain un autre jour de la semaine. Si la pétition tolère cette faille argumentative, c'est pour mieux insister sur la culture que défend le « nous », une culture de la détente, de l'amitié et des vrais plaisirs face à l'épouvantail qu'il dresse dans le dernier paragraphe. C'est en effet à la fin du texte, quand il s'est imposé comme un pétitionnaire parlant avec conviction, mais sans violence au nom de valeurs positives,



que le « nous » apparaît en polémiste. C'est qu'il s'agit de souder le collectif face à l'adversaire en rappelant que celui-ci existe bel et bien : « Face aux tenants d'un monde transformé en une immense galerie marchande aseptisée, où la culture est en tête de gondole, la nourriture en fast-food, la pensée code barrée, le salarié aux horaires décalés, la caissière sous-payée, la famille explosée... » On voit comment la protestation contre l'abolition du repos dominical est liée à un refus de la mondialisation désignée par la détérioration de la nourriture, de la pensée, des conditions de travail et de salaire et par une déculturation générale entraînée par la société marchande. La bonne tradition française s'oppose à un monde en perte de valeurs où la grande économie capitaliste foule aux pieds les droits des travailleurs en même temps qu'elle détruit un art de vivre. En ciblant ainsi l'adversaire, le « nous » se présente comme l'avocat de la France authentique contre ceux qui la poussent dans l'engrenage d'un monde dégradé. Il se veut de ce fait l'avocat des faibles et des défavorisés – en bref, des travailleurs exploités : « le salarié aux horaires décalés, la caissière sous-payée ». En même temps, il se fait le défenseur des familles (« la famille explosée ») comme d'ailleurs de la vie « spirituelle » évoquée au départ, dont le motif n'est cependant pas repris dans la suite – permettant aux chrétiens de se rallier sans pour autant décourager les laïques que l'argument laisserait froids. Le visage du gardien de la tradition apparaît ainsi comme à la fois conservateur et hédoniste, amoureux de la vie et militant contre les dangers de la mondialisation capitaliste.

C'est dans la mesure où il s'identifie à cet ethos que le lecteur peut décider de signer la pétition et de rejoindre le collectif en s'appropriant son discours. Car telle est bien la vocation du genre : persuader un « je » citoyen de s'additionner à une liste ouverte et de se dissoudre dans un « nous » dont il adopte l'image en même temps que la protestation. En faisant bloc avec le « nous », le sujet individuel se donne la possibilité de transformer une prise de position personnelle en protestation sociale et de constituer une force d'opposition : il n'est plus seulement un citoyen mécontent parmi d'autres, il fait partie intégrante d'un groupe étroitement soudé qui représente une force populaire. Sans doute la masse des signatures dans laquelle se fond la sienne le prive-t-elle de toute individualité, mais elle lui confère un pouvoir de pression et d'action dans la sphère publique.

IDENTITÉS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES  
DU TÉMOIGNAGE AU DISCOURS POLITIQUE

Qu'en est-il, cependant, quand le « nous » ne se présente pas comme une instance globale où se dissolvent les voix individuelles, mais comme l'extension d'un « je » qui joue de la première personne du singulier et du pluriel dans un même discours ? Un équilibre variable peut s'établir entre la primauté accordée à l'image individuelle et celle que revêt l'image du groupe. « Je » peut construire une image collective dans laquelle il se fond pour satisfaire des besoins identitaires, ou au contraire se présenter comme membre d'une communauté pour mieux faire ressortir son ethos propre. Dans tous les cas, des relations souvent complexes s'instaurent entre l'ethos personnel et l'ethos collectif, dont il faut par ailleurs éclairer la construction.

Prenons le cas d'un discours où le « je », porte-parole d'une collectivité puise dans celle-ci son identité sans pour autant diluer son image singulière dans la représentation du groupe. Il s'agit des écrits de la guerre de 1914, où les carnets et récits ont produit un témoignage censé être valable pour tous les combattants. Le discours testimonial construit une image collective dont le narrateur-témoin participe en même temps qu'il contribue à l'édifier et à la diffuser. Représentant automandaté, il construit dans sa parole une identité fondée sur une expérience partagée qui regroupe les hommes au-delà de leurs particularités sociales et professionnelles. Je prendrai l'exemple d'un récit peu connu de la plume de Maurice Duwez, un médecin belge qui écrit sous le pseudonyme de Max Deauville, et dont j'ai étudié ailleurs le carnet de route publié en 1917 sous le titre *Jusqu'à l'Yser*. Engagé volontaire en 1914, Deauville est médecin de bataillon dans l'infanterie. Si son discours testimonial est intéressant dans la perspective de l'ethos collectif, c'est dans la mesure où, d'une part, il privilégie sa présentation de soi en simple combattant, ce qui l'amène à minimiser son image de soignant ; et, d'autre part, il projette une image singulière d'écrivain qui ne s'avoue pas, mais se profile en filigrane dans le texte à travers la mise en mots.

En effet, dans un texte écrit à partir de notes prises entre août 1914 et novembre 1915, le « je » se présente comme un simple soldat parmi



d'autres. Il note presque au jour le jour les menus événements de la campagne, les déplacements et les marches, les lieux traversés, aussi bien que l'expérience du feu. Pleinement intégré dans la troupe dont il partage les épreuves, il se veut avant tout un combattant, statut autorisé par le fait que le médecin de bataillon accompagne les troupes et participe au vécu de la guerre (départ au combat, retraite, tranchées). Or, la clé de cette fusion avec les soldats est bien le *nous* dans lequel le locuteur se fond :

Le souper est hâtif. Cela ne donne pas faim d'entendre des nouvelles semblables. Et pourtant, il vaut mieux se restaurer, car Dieu sait quand nous trouverons encore un repas. Tout harnachés, sanglés, nous mangeons en silence, trop nerveux pour parler beaucoup (2006 : 83).

Il est intéressant de noter que dans l'entrée du 20 août 1914, qui comprend une vingtaine de pages (*ibid.* : 29-48), l'emploi de la première personne du singulier ne comprend que deux ou trois occurrences (« À deux heures, je me réveille tant le froid est vif », *ibid.* : 38) : la singularité du « je » est délibérément gommée au profit du collectif.

Celui-ci recouvre les troupes combattantes que le médecin accompagne et non le personnel d'un service hospitalier. Est-ce à dire que Deauville ne se pose pas en médecin ? Il le fait sans aucun doute, et c'est même à ce titre que le loue Norton Cru, l'auteur d'un livre en son temps célèbre sur les témoins de guerre. Deauville parle, entre autres, des conditions dans lesquelles s'effectuent le ramassage et le tri des blessés, ou des lieux improvisés dans lesquels se prodiguent les soins. Mais ces évocations s'effectuent en général sur le mode impersonnel. Au cœur d'un passage qui traite des soins prodigués dans la tranchée, Deauville note : « Les conversations entrecoupées se poursuivent pendant que la besogne se fait avec une précision nerveuse et mécanique » (*ibid.* : 97). C'est dans cette perspective que le savoir du médecin – que ses fonctions se distinguent des autres hommes de la troupe – n'est que très faiblement mis en évidence. Le vocabulaire utilisé par Deauville pour décrire les blessés ne relève d'ailleurs pas de la terminologie scientifique, qu'il n'utilise que parcimonieusement. Il choisit de parler la langue ordinaire et n'utilise qu'incidemment le vocabulaire qui mettrait en évidence sa compétence de médecin. Ce choix s'explique aisément par la nature du

public auquel il adresse son livre : pour brasser large, il lui faut utiliser une langue compréhensible par tous. En même temps, l'effacement des traces du discours professionnel sert l'objectif du locuteur, qui entend projeter un ethos non de savant et de praticien, mais de soldat plongé dans la mêlée. C'est donc bien un choix d'identité qui se fait jour dans le texte.

L'ethos du combattant, qui recouvre celle du soignant, dissimule aussi l'image de l'artiste sans pour autant l'effacer : simplement, l'ethos de l'écrivain se construit ailleurs, dans les modalités de l'énonciation où l'écriture du témoignage s'allie résolument au style littéraire. Sans doute, cette mise en scène du moi comme écrivain est-elle loin d'être dénuée d'importance pour ce médecin qui a déjà à son acquis plusieurs publications lorsqu'il s'engage volontairement dans l'armée belge au moment de la guerre de 1914. Les notes qu'il reprend pour les publier montrent une attention soutenue aux jeux d'ombre et de lumière, aux couleurs et aux formes qui sont la griffe d'une écriture, au sens littéraire du terme. Ainsi, il décrit en ces termes la tranchée où il prodigue des soins au moment d'une attaque : « Au clair de lune, brusquement, s'allument des éclairs verdâtres ou d'un mauve éblouissant. Ce sont des boîtes à balles qui explosent. Les lueurs rouges des obus fouillent le sol. La tranchée présente un caractère tragique. Les murs de sac apparaissent en clair comme des récifs » (*ibid.* : 98). Le style métaphorique le cède éventuellement à une prose sobre, friande de parataxe, juxtaposant des énoncés qu'aucun connecteur ne relie explicitement : « Personne ne l'écoute. Le soir tombe. Le rouge des blessures devient noir dans l'obscurité. Les regards semblent plus profonds. [...] Un blessé, dans un coin, a cessé de souffrir. Ses yeux grands ouverts regardent fixement la salle » (p. 91). Il y a bien là une stylisation qui désigne en creux l'image de l'écrivain.

Si les tableaux artistiques et le travail de l'écriture peuvent transfigurer le texte sans apparaître comme un exercice de littérateur, c'est sans doute parce qu'ils sont solidement amarrés à un dispositif au-dessus de tout soupçon. En d'autres termes, c'est parce que Duwez, alias Deauville, a construit dans son discours un ethos de combattant qui domine l'ensemble et lui confère sa crédibilité. L'image de l'écrivain se dissimule dans les replis de l'énonciation testimoniale et puise dans cette discrétion même sa légitimité. Ainsi, s'effectue dans le récit une présentation de soi en



« nous » combattant et en « je » artiste, où l'image collective et l'image personnelle se construisent à des niveaux différents, l'une à la surface et l'autre dans les replis du texte. Le locuteur parvient de la sorte à se réclamer d'une identité de groupe sans renoncer à sa singularité d'écrivain. Ce faisant, il tente de déjouer les pièges de la littérisation du témoignage en établissant entre ses deux ethè une complémentarité et une secrète complicité.

On voit donc comment, dans un texte massivement au pluriel qui entend projeter une image de groupe, la singularité d'un individu peut se manifester en dehors des contenus du discours par ses façons de dire. D'autres dispositifs, cependant, juxtaposent le « je » et le « nous » de façon explicite et se doivent de négocier les rapports entre images individuelle et collective. C'est alors l'équilibre entre les deux modes qui montre dans quelle mesure un « je » peut projeter une image collective dont se soutient son identité sans pour autant renoncer à mettre son moi en scène.

Prenons l'exemple de l'allocution de Hillary Clinton dans son discours inaugural à la convention des démocrates du 28 août 2008, à Denver, Colorado<sup>1</sup>, au moment où elle a été évincée dans la course aux présidentielles par son rival noir, Barack Obama. Clinton se tourne vers ses supporters pour leur demander de soutenir avec elle le candidat gagnant du parti démocrate afin de faire barrage aux républicains représentés par McCain. Le premier « nous », qui apparaît dans le deuxième paragraphe de son texte, unifie dans ce but le « je » de l'oratrice et le « vous » de l'auditoire :

Mes amis, il est temps de reconquérir le pays que nous aimons. Et que vous ayez voté pour moi ou pour Barack, le temps est venu de nous unir en un seul parti dans la poursuite d'un seul but. Nous sommes dans la même équipe, et aucun d'entre nous ne peut se permettre de rester sur le côté. C'est une bataille pour l'avenir et c'est une bataille que nous devons gagner ensemble (americanrhetoric.com ; je traduis).

L'expansion du « je », de l'individu qui s'est d'abord présenté avec tous ses attributs identitaires (mère, démocrate, sénateur, américaine,

1. <http://www.clipsandcomment.com/2008/08/26/text-hillary-clinton-speech-democratic-national-convention-denver-2008/>

supporter de Obama) se fait vers un « nous » politique qui englobe son auditoire. La locutrice y fait un choix d'identité qui réoriente ses objectifs : il s'agit désormais de se fondre dans le parti dont elle espérait prendre la tête et œuvrer à sa victoire avec tous les électeurs démocrates. L'appel à l'unification et au regroupement autour d'un même candidat répond à cette identité de parti que Clinton partage avec l'ensemble de son public. Il projette un ethos de lutte (« reconquérir », « gagner une bataille ») et de détermination qui est étendu à un groupe défini en termes d'action : c'est une « équipe » prise dans une compétition où elle doit remporter la victoire. L'image d'unité, fortement soulignée, est aussi une image d'efficacité dans la solidarité. La candidate perdante se fonde ainsi dans une collectivité active dont tous les membres doivent se battre pour assurer la victoire du Parti démocrate, désormais représenté en la personne de son ex-rival. Comme elle le dit plus loin, c'est lui à présent qui est chargé de réaliser tous les objectifs qu'elle s'était fixés, objectifs dont l'urgence pour le peuple américain est considérable (réduire le chômage, remédier au réchauffement de la planète, mettre en place un système de santé, etc.). L'image du démocrate qu'incarne Obama et que partagent tous les membres du parti est ici celle du réformateur qui va résoudre des problèmes graves et veiller aux intérêts du plus grand nombre. Un « nous » idéologique double ici, comme il se doit, le « nous » politique. L'« équipe » ne se réunit pas seulement autour d'une action ponctuelle (faire élire Obama), mais aussi autour des valeurs fondamentales qui guident ses membres.

Obama, déclare Clinton, comprend que le gouvernement consiste dans « nous le peuple » et non pas « nous les privilégiés ». À ce stade du discours, le « nous » s'élargit de façon diffuse pour englober tous les Américains ou plutôt, il devient difficile de distinguer démocrates et peuple américain : « Pensez donc à ce que sera l'Amérique quand nous transformerons notre politique économique d'énergie, créerons ces millions d'emplois... » « Et nous savons que Barack Obama va mettre fin à la guerre en Irak de façon responsable, ramènera nos troupes à la maison... »

Cette extension du « je » au « nous » est de bonne guerre dans un discours électoral et on peut voir comment la femme politique projette un ethos de démocrate et en même temps, comment elle construit une



image des démocrates à laquelle elle demande à l'auditoire de s'identifier. N'oublions pas, cependant, que son discours de ralliement est aussi un discours de perdante : elle vient d'être battue dans son propre parti. Il faut donc projeter une image de gagnante sur fond de défaite. Sans doute l'appel à soutenir le rival qui l'a emporté est-il en soi le fait d'une « bonne joueuse ». Il ne suffit pas, néanmoins, à donner une image gratifiante de la locutrice. L'ensemble de l'allocution travaille, à travers le « nous » auquel elle se joint pleinement, à projeter un ethos personnel de fierté et de bravoure. C'est en effet par la répétition du terme de « fière » qu'elle commence sa présentation de soi : « Vous savez, je suis ici ce soir en tant que mère pleine de fierté, en tant que fière démocrate, fière sénateur de New York, fière Américaine et fière supporter de Barack Obama ». La fierté ainsi scandée renvoie à la satisfaction que procure quelque chose d'honorable, et non à la honte d'une défaite. Elle manifeste une estime de soi que la locutrice reverse sur la qualité de ses diverses appartenances plutôt que de sa personne – si elle est une mère fière ou une fière Américaine, c'est parce qu'elle est fière de ses enfants et de son pays. Cette entrée en matière, que rien n'imposait dans les règles du genre, lui permet de se montrer la tête haute, mais sans complaisance envers soi-même et sans arrogance.

Effaçant dès le départ toute autoreprésentation en perdante, Clinton travaille à projeter une image d'infatigable lutteuse, un ethos d'autant plus remarquable qu'il appartient à une femme. C'est d'ailleurs cet acharnement à la lutte qui lui avait été reproché lors de sa campagne face à Obama, lorsqu'elle avait refusé de se déclarer battue alors que ses chances étaient minimes. En l'occurrence, son ethos de combattante devient son principal atout. Comme l'a bien fait remarquer Michael Leff dans une présentation orale, Clinton maintient l'image de la lutteuse, mais change le contenu de la bataille. Le revirement apparaît comme d'autant plus justifié que la candidate ne se battait pas seulement pour elle-même, mais pour le triomphe de ses idées et de sa politique et surtout pour les défavorisés qu'il importe d'aider. En déclarant que c'est Obama qui porte désormais le flambeau et que ce n'est pas sa personne qui est l'enjeu de la bataille (« je voudrais que vous vous demandiez : avez-vous pris part à cette campagne seulement pour moi ? »), elle se

présente en femme de principes et de foi ; elle est prête à faire le sacrifice de son ambition personnelle au service de son parti et de son idéal, et demande à tous et à toutes de ne pas s'arrêter à sa personne. Cet ethos de bravoure et de désintéressement est d'autant plus porteur qu'il offre un modèle d'identification à ses supporters qui doivent dépasser leur sentiment d'échec et soutenir le candidat officiel des démocrates. En se posant en exemple de vaillante combattante qui, en dehors des manœuvres politiciennes, reste fidèle à des idées qui dépassent sa personne, Clinton peut maintenir en partie la position d'autorité à laquelle elle accepte de renoncer. Elle peut reconduire une image de dirigeante légitimée à imposer ses positions : « Barack Obama est *mon* candidat et il doit être *notre* président » (je souligne).

On voit comment la locutrice parvient à profiler un ethos personnel crucial pour sa carrière politique derrière un discours centré sur l'image de la démocrate en défenseur des intérêts du peuple américain et en combattante pour la victoire du parti. Si le « je » se range dans le « nous », il n'en projette pas moins un ethos individuel à travers une apparente fusion dans la collectivité. En même temps, c'est parce qu'elle se donne en démocrate modèle et en citoyenne exemplaire qu'elle est autorisée à représenter ses propres supporters et l'ensemble des membres de son parti. Elle projette un ethos de groupe qui est une extension de son propre moi, en même temps qu'un miroir magnifiant dans lequel elle appelle les démocrates à se mirer.

Un dernier exemple sera également emprunté au discours politique pour montrer comment l'orateur produit dans sa parole une image de groupe qui travaille à affirmer et consolider une identité problématique - en l'occurrence, celle de l'Europe. Il nous permettra de retrouver dans le discours d'un dirigeant politique, Nicolas Sarkozy, le jeu de l'image collective et de l'ethos individuel relevé dans l'allocution de Hillary Clinton. Il s'agit de l'allocution de M. le président de la République, Nicolas Sarkozy, au Parlement européen à Strasbourg le 21 octobre 2008. Le discours relève du genre du rapport : l'orateur vient rendre compte de l'action de la présidence du Conseil, à la tête de laquelle il se trouve à cette date. Il assume donc des fonctions officielles qui légitiment sa prise de parole au nom de l'instance qu'il représente



(le Conseil), laquelle fait partie intégrante de l'instance supérieure qui l'a nommée (le Parlement européen) et à qui elle doit des comptes. L'orateur apparaît donc comme un agent institutionnel qui inclut dans son « nous » à la fois le Conseil et l'ensemble des représentants européens qui lui ont délégué ses pouvoirs et devant lequel il est redevable de ses actions. C'est à leur appréciation qu'il soumet son bilan, qui doit être juste et précis tout en faisant valoir les acquis du proche passé et en esquissant les projets à finaliser ou réaliser dans l'avenir.

Le rapport d'information présente néanmoins des objectifs argumentatifs clairs qui ne se limitent pas à la mise en valeur du travail accompli. Il lance, en effet, un appel à l'unité et formule un ensemble de propositions que, selon Sarkozy, l'Europe doit initier et concrétiser (la régulation financière, une politique commune en matière d'immigration, la réforme des institutions et en particulier de la BCE). Derrière ces buts déclarés, on trouve également des objectifs sous-jacents liés à la construction d'un ethos. D'une part, il faut donner une certaine image de l'Europe dont le locuteur est le porte-parole officiel, en consolidant l'idée d'une identité européenne ; d'autre part, il entend donner une image de sa propre personne par le truchement d'un rapport institutionnel qui paraît à cet égard d'autant plus fiable qu'il n'est pas destiné à l'autopromotion.

Le locuteur s'adresse à un « vous » qui recouvre le président du Parlement, vers lequel il se tourne cérémonieusement et, plus rarement (sauf dans l'appel puissant de la fin), à l'ensemble de l'assemblée. Le « nous », en revanche, s'avère particulièrement envahissant. Il prend différentes formes. Il emprunte parfois celle de « je » Sarkozy + « il » – ainsi, dans le rapport de l'action qu'il a menée avec Bernard Kouchner lors de la crise géorgienne et de leur intervention à Moscou pour l'obtention d'un cessez-le-feu. Mais la plupart du temps, le « nous » regroupe tous les partenaires européens et englobe l'auditoire : le locuteur mentionne les actions communes (« nous avons eu à gérer », « nous avons essayé de construire une collaboration commune ») et les décisions prises en commun (« lorsque nous avons décidé de nous lancer dans le paquet énergie-climat, nous l'avons fait conscients de nos responsabilités vis-à-vis de nos enfants » p. 5). En évoquant ce qui a été vécu et effectué par ce « nous », l'orateur construit une expérience collective susceptible,

non seulement de cimenter l'auditoire, mais aussi de contribuer à l'unité de la Communauté européenne. Il manifeste aussi une volonté générale de construction européenne placée sous les auspices de la démocratie et de l'union : « cette enceinte qui est le cœur de l'Europe démocratique que nous voulons » ; « cette Europe, nous avons voulu d'abord qu'elle soit unie ». À travers sa parole, un collectif exprime son désir de se constituer en entité unifiée, de se donner une identité, de faire bloc pour jouer un rôle sur la scène mondiale.

Dans cette perspective, l'Europe est à la fois le sujet pluriel qui prend la parole à travers son représentant attitré, et l'idéal que les membres du Parlement se doivent de faire pleinement exister. Elle est le référent du « nous » qui l'incarne dans un corps parlementaire : dans « ce fut un problème que nous avons surmonté avec nos alliés américains », la première personne du pluriel désigne bien l'Europe. Mais elle est aussi ce que le « nous » s'efforce de créer et de modeler à son gré : « Cette Europe, nous avons voulu [...] qu'elle ait une pensée indépendante [...] et qu'elle soit volontariste ». Parfois confondue avec le « nous », l'Europe apparaît à d'autres moments comme sa création, ou sa créature. La tension irrésolue entre le pronom « nous » et le nom « Europe » est significative. Le « nous » qui parle au nom de l'Europe est conscient de son inachèvement et de son caractère problématique : il s'agit de surmonter des « divisions » qui dérivent de « divergences » ou de « différences » ; l'unité est conquise de haute main, de même que l'obtention d'une « position commune [sur la crise financière] » est une entreprise qui ne s'avère pas « simple ». Aussi le locuteur propose-t-il au nom du collectif de construire une Europe qui recouvre à la fois une pensée et une parole commune : il faut faire « entendre la parole de l'Europe », qui est celle « du dialogue » et de la « raison » ; pour cela, l'Europe doit parler d'une même voix, d'une « voix forte ». L'Europe doit aussi porter des idées – proposer des idées nouvelles – « et elle les proposera ». À travers les métaphores de l'organisme qui lui confèrent une pensée, une volonté, une parole, elle s'incarne en un corps unifié. Elle doit, de plus, agir de façon exemplaire (par exemple dans le domaine de l'écologie) et jouer un rôle sur la scène mondiale, dont les succès déjà obtenus démontrent la possibilité. En bref, l'Europe est présentée comme une entité à la fois existante et à construire. En se faisant



le porte-parole du « nous », parlementaires et pays européens confondus, Sarkozy manifeste l'existence de la communauté au nom de laquelle il parle, en la faisant advenir lors même qu'elle apparaît comme encore en voie de réalisation. Ici, le locuteur n'adopte pas seulement une identité, il travaille à la concrétiser, à la renforcer, à la modeler.

Dans le fil de ce discours, le « je » n'en surgit pas moins dans sa singularité. Il est le sujet de verbes marquant la volonté (« j'ai voulu », « je voudrais », « je souhaite »...) et l'opinion (« je crois », « je pense », « je n'aimerais pas que... ») ainsi que de verbes déclaratifs : « je dis simplement, et je l'affirme », « je voudrais dire »... Dans ce dernier registre, le locuteur se permet d'insister sur sa parole personnelle, au-delà de son discours de représentant : « Je veux dire, à titre personnel », « je veux dire ma conviction », « permettez-moi de vous le dire franchement », « je voulais vous le dire parce que je le pense »... Par ailleurs, il se présente en initiateur avec l'emploi récurrent du verbe « proposer » décliné au passé (« j'ai proposé qu'on tienne un sommet international ») ou au futur (« j'ai bien l'intention de proposer cette feuille de route »). En bref, du discours se dégage un ethos individuel, celui d'un homme qui présente des idées et des initiatives à titre personnel, qui propose et qui oriente, s'engageant dans une communication à la fois formelle (c'est un discours institutionnel) – et personnelle (il avance ses idées, ses croyances, ses projets). Qui plus est, il construit l'image non conformiste d'un homme franc qui dit des choses profondément senties (« J'essayerai de parler très librement », « je voulais vous le dire parce que je le sens très profondément »). À travers le « je » qui s'exhibe derrière le « nous », l'accent est donc mis sur une personnalité singulière qui s'engage pleinement et sur les capacités du locuteur qui se donne comme initiateur, actif, volontariste, franc et direct.

À cet ethos globalement programmé s'ajoute l'image construite par le style argumentatif qui se veut de proximité et de prise en compte de l'autre. C'est ce qu'indiquent les concessions et les adoucisseurs : « Je ne dis pas que ce fut parfait, je dis simplement qu'en quatre jours, l'Europe a obtenu un cessez-le-feu » : « bien sûr, il y a eu des analyses différentes, et qui pourrait nous le reprocher ? ». En même temps, l'argumentation se fonde sur des affirmations fortes et des réfutations à l'emporte-pièce

qui balayent la thèse adverse. Ainsi, par exemple, Sarkozy déclare : « Ce qui s'est passé, c'est la trahison des valeurs du capitalisme. Ce n'est pas la remise en cause de l'économie de marché » (p. 3). Il réfute ainsi, sans preuves à l'appui, la thèse selon laquelle une certaine forme de capitalisme a fait faillite. Des causes rapidement formulées lui servent d'argument : « pas de règles, la récompense de spéculateurs au détriment d'entrepreneurs... ». Il suggère ainsi que seule la régulation de l'économie offre une solution adéquate. Il ne s'agit pas ici de discuter la valeur de cette position, mais de souligner qu'elle est présentée dans un style assertif qui impose un point de vue particulier et balaye les positions adverses au gré d'une argumentation sommaire qui s'appuie sur des déclarations péremptoires (c'est... ce n'est pas). Cette façon de mener le dialogue esquisse, derrière un style qui se donne comme ouvert et à l'écoute de l'autre, la figure d'un homme politique autoritaire qui a tendance à imposer ses vues.

On voit ainsi comment un discours institutionnel peut manier un « nous » qui ne se contente pas de représenter l'ensemble supranational qu'il représente, mais contribue dans sa parole à le construire et à lui conférer une identité. En même temps, cet exemple particulier a montré qu'un ethos personnel peut également s'élaborer dans un texte officiel au sein duquel le locuteur parvient à négocier son image d'homme politique, en dehors de l'image de la collectivité qu'il construit dans le maniement du « nous » et de son ultime référent, l'Europe. On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure ces deux images, celle de Sarkozy et celle de l'Europe, se recouvrent. Ne projette-t-il pas l'image d'une entité politique douée d'énergie, d'initiative, d'idées fortes, active et volontariste, soucieuse de jouer un rôle majeur sur la scène internationale, qui ressemble étrangement à celle qu'il donne de lui-même ? Au-delà d'un cas de figure particulier, il apparaît que l'analogie entre l'image du « nous » que construit une personnalité politique (que ce soit Hillary Clinton, Sarkozy ou un autre) et l'image qu'elle donne de sa propre personne entretiennent des liens d'analogie qui ne sont pas le fait du hasard, mais le résultat de stratégies inhérentes au discours politique. C'est que le dirigeant est à la fois un représentant qui projette dans sa parole l'ethos des membres du parti, des citoyens du pays ou de l'entité



supranationale qui lui a délégué (ou qui doit lui déléguer) ses pouvoirs ; et une personnalité capable de s'ériger en modèle et d'influencer l'auditoire par son exemple. Dans ce sens, la projection d'un ethos personnel peut avoir valeur d'exemplarité ou d'émulation en même temps qu'elle consolide le pouvoir de l'orateur.

Le recours à des exemples diversifiés et l'analyse de leur spécificité entendent mettre en évidence la tentative de retrouver des schèmes communs dans des cas en apparence hétérogènes, et en même temps de montrer comment chaque situation de discours et chaque cas donnent naissance à une gestion particulière de l'ethos collectif dans ses rapports avec l'ethos individuel. D'un côté, donc, une problématique transversale liée à la difficulté de fondre des voix plurielles en une parole unifiée et à gérer la tension entre une image de groupe et une image personnelle. D'autre part, la particularité du genre abordé et du champ dont il relève, avec ses règles et ses buts : la production de l'image collective d'une entreprise dans le champ économique diffère de la présentation de soi d'une personnalité politique ou de l'image collective que met en place une pétition citoyenne. À cela s'ajoute que chaque cas s'impose dans sa singularité : il faut gérer des tensions, créer des équilibres en fonction de sa situation et de ses objectifs propres. C'est seulement en analysant de près des exemples concrets que l'on peut voir comment ils tentent de mettre en place des stratégies discursives efficaces en fonction des objectifs avoués ou tacites qui sont les leurs.